

## Rapport commission MI – demande de crédit pour l'aménagement et l'équipement d'une antenne sociale dans le quartier de Saint Mathieu – MI12-2022-34

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 16 mai 2022 la commission Mobilité et Infrastructures a étudié la demande de crédit pour l'aménagement et l'équipement d'une antenne sociale dans le quartier de Saint-Mathieu, d'un montant de CHF 146'000.-

La commission « Sociale et Vie Associative - SVA » a recherché des situations et des techniques adaptées pour accompagner les habitants des nouveaux quartiers et dans ce cas, même si une bonne partie des futurs habitants sont des bernésiens, une telle arcade répond aux demandes.

Il s'agit d'un local de 156 m<sup>2</sup>, comportant une salle commune permettant réunions et rencontres, une cuisine aménagée, un bureau avec quatre places de travail, une bibliothèque et/ou local de mise à disposition de matériel ainsi qu'un espace de stockage.

Une association de quartier ou un groupement d'habitants pourra faire vivre ce local et permettre un lien avec les services communaux.

Le local sera loué pour une durée de 5 ans, le temps de construire le bâtiment communal sur la Goutte de Saint Mathieu. Le propriétaire participera à hauteur de 78% aux travaux de finition des locaux.

Des subventions du canton concernant le fonctionnement devraient être obtenues dans le cadre de l'intégration dans les nouveaux quartiers comme cela a déjà été fait ailleurs dans d'autres développements.

Un groupe trouve le local trop grand, l'équipement trop cher et souhaite que les porteurs de projet s'engagent pour la totalité du projet et non pas 78%, les promoteurs ont une responsabilité au niveau du bien-vivre dans les quartiers qu'ils construisent.

Par ailleurs il y a une incompréhension sur la durée d'amortissement de 10 ans alors que la location est prévue pour 5 ans.

Un autre groupe estime que ce n'est pas à cette commission de juger la pertinence du projet initié par la commission SVA et le Conseil administratif.

Néanmoins, ce groupe trouve le projet intéressant, un tel espace est important pour l'accueil des habitants et pour anticiper les problèmes, il ne faut pas reproduire les erreurs faites à Cressy.

Une commissaire apporte des précisions quant à la visite d'une même structure aux Adrets où un lieu associatif est géré par une personne à mi-temps qui fait le lien entre les habitants et la Mairie, c'est un lieu d'intégration et pas un lieu de rencontre.

Une longue discussion au sujet du mobilier et son coût aboutit finalement à la proposition par le Conseiller administratif de supprimer la ligne bureau dans la demande de crédit et de recycler dans la mesure du possible du mobilier existant dans les services communaux.

Il est demandé également une discussion avec les promoteurs au sujet de leur participation.

Les informations manquantes concernant le fonctionnement, le statut des intervenants, la reprise éventuelle en fin de bail et autres aspects financiers devront être apportées en commission Finances et Administration.

La commission regrette par ailleurs qu'il n'y ait pas de rapport de la commission SVA concernant ce projet.

Après retrait de la ligne bureau de la demande de crédit, la commission passe au vote et vous recommande par

**5 pour, 2 contre, (7 membres présents)**

D'accepter la demande de crédit amendée MI 12-2022-34 pour l'aménagement et l'équipement d'une antenne sociale dans le quartier de Saint-Mathieu pour un montant de CHF 129'000.- TTC.

Bernex, le 17 mai 2022

La rapporteuse  
Sandra Marconi